



Du 25 novembre au 2 décembre, les particuliers, détenteurs non déclarés d'armes trouvées ou acquises par héritage, pourront se rendre dans des sites spécialement ouverts partout sur le territoire pour soit s'en dessaisir auprès de l'État, soit les enregistrer dans le système d'information sur les armes (SIA).

Les particuliers qui effectueront l'une ou l'autre démarche lors de cette opération, inédite, simple et gratuite, n'encourront aucune poursuite judiciaire ou administrative sur le fondement du transport ou de la détention sans autorisation d'armes.

Vous faites partie des milliers de français qui possèdent une arme, trouvée ou acquise par héritage, sans connaître les obligations réglementaires qui s'y attachent ? Vous souhaitez régulariser votre situation ? Deux options : l'enregistrement ou l'abandon ! Vous êtes chasseurs et avez des difficultés à créer votre compte SIA, vous êtes également les bienvenus!

Plus d'informations sur les modalités de l'opération en Savoie la rubrique démarches administratives/Armes/Opération nationale d'abandon simplifié d'arme à l'État.

Renseignements et prise de rendez-vous possible au 04.79.75.50.97.

Sites de collecte et de création de compte

Arrondissement de Albertville

Compagnie de gendarmerie d'Albertville
70, avenue des Chasseurs Alpains
73011 Albertville

Arrondissement de Chambéry

Commissariat de police de Chambéry
585, avenue de la Boisse
73000 Chambéry

Arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne

Compagnie de gendarmerie de Saint-Jean-de-Maurienne

187, rue de la Libération

73300 Saint-Jean-de-Maurienne